



Au Conseil intercommunal du district de Nyon

Préavis du Comité de direction n°40-2008

Concerne : Comptes de l'exercice 2007

Responsable : Bernard Penel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions statutaires, le Comité de direction vous présente son rapport de l'exercice comptable 2007.

1. Préambule

Nous procéderons tout d'abord à un commentaire général sur les résultats de l'année écoulée avant de présenter le compte de fonctionnement avec ses commentaires explicatifs spécifiques. Viendront ensuite la présentation du bilan ainsi que les explications sur les attributions au fonds de réserve. En annexe du présent préavis nous présentons le rapport de gestion qui porte sur les activités menées durant le second semestre 2006 et l'année 2007.

2. Commentaire général sur les comptes 2007

Le bouclage des comptes présente un excédent de recettes de l'ordre de SFr 6'851.86.--.

Ce résultat peut être considéré comme correct malgré que le budget prévisionnel pour l'année 2007 prévoyait un excédent de charges de l'ordre de SFr 20'300.--.

Les résultats obtenus démontrent que les charges sont maîtrisées. D'autre part la présentation des comptes démontrera que les dispositions statutaires sont parfaitement respectées (Article 30 des statuts du Conseil régional).

3. Compte de fonctionnement

<u>N° de compte</u>	<u>Commentaires explicatifs</u>
----------------------------	--

Conseil

100.3001 - 3003	Légèrement inférieur au budget.
-----------------	---------------------------------

Comité

101.3001	Selon budget.
----------	---------------

101.3003	Dépassement du budget dû à un nombre de séance du Codir plus élevé que prévu.
----------	---

101.3004	Poste légèrement inférieur au budget.
----------	---------------------------------------

Administration

110.3011	Le budget n'a pas été complètement utilisé. Les chefs de projet ont été engagés progressivement dans le courant de l'année.
----------	---

110.3030	Le dépassement du compte AVS s'explique par le rattrapage sur les vacances depuis 2004.
----------	---

110.3050	Les déductions AAG effectuées depuis le début des activités du CR sur le salaire des employés n'étaient pas conformes aux contrats, elles ont été remboursées sur cet exercice.
----------	---

110.3063	Les frais de représentation du CR (CODIR, secrétariat et projets) sont gérés au niveau de ce compte et sont inférieurs au budget.
----------	---

110.3092	Ce compte non budgété a été créé pour connaître exactement les frais induits par le recrutement de personnel.
----------	---

110.3111	Ce budget n'a pas été utilisé. Tout est compris dans le préavis No 33 Aménagement des locaux.
----------	---

110.3112	Budget trop faible.
----------	---------------------

110.3151	Léger dépassement dû à la maintenance de machine de bureaux.
----------	--

110.3161	Ce dépassement est explicable par le chevauchement du loyer pendant un mois lors de notre déménagement.
----------	---

110.3183	Dépassement dû à des travaux ponctuels et dont une partie est remboursée sur le 110.4362.
----------	---

Affaires culturelles

150.3185	Les subventions aux écoles de musique et conservatoire sont
----------	---

conformes au budget tandis que les montants prévus pour l'aide à la lecture, le prix culturel et autres actions n'ont été que partiellement ou pas utilisés.

Tourisme

160.3520 La participation aux charges de tourisme pour aider NRT s'est élevée à SFr 120'000.- selon convention et les participations ponctuelles n'ont été que très partiellement utilisées.

Transports

180.3185 Les dépenses effectuées sont inférieures au budget et ont porté sur l'étude des indicateurs de qualité avec l'EPFL, l'étude Nyon-St-Cergue et notre participation à l'étude du bus transfrontalier.

Participations

210.4520-21-22-23 La participation est inférieure aux prévisions budgétaires en raison du montant encaissé auprès des nouveaux membres qui s'est avéré moins élevé que nos attentes.

211.4521-22 La participation des partenaires, légèrement inférieure aux attentes, a été répartie entre l'exploitation, l'appui au développement économique et à la promotion touristique.

212.4526 Nous n'avons pas encore reçu de participation cantonale aux projets.

Service financier

22 Globalement, les charges du service financier sont inférieures au budget.

Amortissement et réserves

230.3315 Les préavis 11, 12, 15 et 17 ont été amortis de 1/5^e de leur valeur comme prévu et les préavis 3, 4, 5, 7 et 9 ont été complètement amortis.

Urbanisme

420.3185 Les dépenses de ce compte représentent l'étude ICFF, la première part de l'addenda aux lignes directrices et le soutien au projet agropaysager de Terre Sainte. Il est à noter que les charges budgétées pour le SD Terre Sainte, la Gare de Coppet et la RDU ont finalement été approuvées par préavis.

Etudes préliminaires

800.3185 Conforme au budget avec des dépenses concernant le soutien à l'agglomération franco-valdo-genevoise, la communication du SDAN.

Ouvrages & infrastructures

810.3185 Dépenses concernant la fête des sports. Nettement inférieures au budget.

Promotion économique

820.3170 Les frais promotionnels sont liés aux rencontres d'entreprises du district, à la production documentaire et au MIPIM. Un léger dépassement est à noter sur ce compte.

4. Bilan

On observe au niveau du bilan :

- une évolution du montant global du bilan qui passe de SFr. 748'985.48 à SFr. 1'124'320.04 ;
- une évolution des disponibilités qui s'élèvent à SFr 271'024.30, soit une baisse de SFr. 29'093.25 ;
- des débiteurs participation en nette baisse ;
- une augmentation des actifs transitoires qui passe de SFr 105'402.88 à SFr. 214'648.60 dont la majorité proviennent de prestations du canton en attente ;
- une augmentation des investissements patrimoine qui passe de SFr. 315'748.83 à SFr. 522'117.75 malgré des amortissements se montant à Sfr 145'282.95 ;
- des créanciers en hausse à SFr. 259'919.40 ;
- des fonds de réserves en augmentation de SFr. 115'000.50 et qui s'élèvent au 31 décembre 2007 à SFr. 852'265.87.

5. Attribution au fonds de réserve

Ce tableau illustre l'utilisation des fonds qui est effectuée conformément aux dispositions statutaires.

Il en est de même pour les apports financiers des communes partenaires qui contribuent à soutenir le fonctionnement et les promotions économique et touristique.

6. Conclusion

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle de la part de la société fiduciaire FIDASA SA. Une copie de son rapport a été remise à la commission de gestion et des finances

En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction n° 40-2008 relatif aux comptes 2007
- ouï le rapport de la commission de gestion et finances
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- décide De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2007,
D'accepter les comptes pour l'exercice 2007 ainsi que le rapport de gestion, tels que présentés

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 5 juin 2008, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon

Au nom du Comité de direction

Le Président

Le Secrétaire

Pierre-André Romanens

Patrick Freudiger

Annexes : ment